

Bulletin d'inscription et Contrat de réservation

⇒ Structure d'accueil :

Centre de plongée Le POULPE

23 Rue Alain Colas

66420 Le BARCARES

Tel : 06 09 69 74 38

Site : www.le-poulpe.com

E-mail : le-poulpe@wanadoo.fr



Responsable : M. Jean-Marc BADIE

Siret : 418 023 446 00010

N° Intra-communautaire : FR 30 418 023 446

N° déclaration d'activité de formation professionnelle : 91-66-01166-66

Renseignements Administratif

Nom	
Prénom	
Nom du Club	
Adresse	
	<u>Code Postal</u> : <u>Ville</u> :
Date de Naissance	
Lieu de Naissance	<u>N° Dép</u> :
N° Téléphone	<u>Fixe</u> : <u>Port</u> :
Adresse Mail	

Stage ou séjour choisi

Découverte ou Exploration ?	Formation ?	Groupe de plongeurs ?
Baptême [...] <input type="checkbox"/>	Formation FFESSM [...] <input type="checkbox"/>	<u>Nombre plongeurs</u> : <input type="text"/>
Super Baptême [...] <input type="checkbox"/>	<u>Niveau Choisi</u> : <input type="text"/>	<u>Nombre d'encadrants</u> : <input type="text"/>
Plongées Explorations [...] <input type="checkbox"/>	Formation SSI [...] <input type="checkbox"/>	<u>Nombre de plongées</u> : <input type="text"/>
Nombre de personne : <input type="text"/>	<u>Niveau Choisi</u> : <input type="text"/>	<u>Nom responsable</u> : <input type="text"/>
<u>Période prestation</u> :	<u>Période prestation</u> :	<u>Période prestation</u> :
Du <input type="text"/>	Du <input type="text"/>	Du <input type="text"/>
Au <input type="text"/>	Au <input type="text"/>	Au <input type="text"/>

Règlement Intérieur - Réservations

Toute réservation doit être accompagnée d'arrhes d'un montant de **30 €** à l'ordre du « *Centre de plongée le POULPE* ».

Vous disposez d'un délai de un mois, avant les dates choisies, pour résilier la réservation, au delà de ce délai, les arrhes ne seront pas remboursées.

Le règlement des stages ou des séjours de plongée au sein de notre structure, sera demandé dès le premier jour. Tout stage interrompu ne sera pas remboursé, mais la différence restante sera conservée en avoir -20% pour l'année en cours.

Le plongeur ou le groupe qui choisit un forfait ne pourra réclamer aucun remboursement de non participation à une ou plusieurs plongées.

Le centre ne devra aucun dédommagement en cas d'impossibilité de sortie en mer pour raison de mauvais temps ; le centre étant seul juge pour la sécurité des clients.

La plongée doit être réglée avant d'être effectuée ou bien la faire comptabiliser par le responsable. Ces deux cas ne permettent pas de bénéficier du tarif dégressif.

Pour l'accueil de groupe de plongeur, un contrat de prestation sera établi avec le responsable du groupe, celui-ci définira l'organisation de la prestation choisie et servira de référentiel pour la facturation.

Administratif à présenter pour toute prestation

- Un justificatif d'**assurance de responsabilité civile**, (par exemple : la **licence fédérale** de l'année en cours).
- Un justificatif de niveau : **carte CMAS, ANMP, SNMP, FSGT, PADI, SSI ou de niveau International**
- Un **certificat médical** de non contre-indication à la plongée délivrée par un médecin de moins de un an.
- Une **autorisation parentale** pour les mineurs.

Reconnaissance de réservation

Je soussigné

Reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de réservation et y adhérer sans réserve.

Facture PRO-FORMAT :

Coût du séjour choisi	€
Coût Hébergement Choisi	€
Coût Repas Choisi	€
30 € d'arrhes	- 30 €
Montant prestation à régler	€

Je certifie sur l'honneur que les renseignements et les informations ci-dessus sont exacts.

Fait à _____ Le ____/____/____

Signature :